

Présents : Mrs BONNET Jean-François – CLAVIERE Henri – BLATT Daniel - RATHONIE Patrick – TREMOUILLE Serge – Mme ROULAUD Virginie

Assiste : Mr FARGES Claude.

Jean-François BONNET ouvre la séance en présentant sa démarche pour les 4 ans à venir. Il souhaite participer à au moins une réunion par Commission du District.

Il nous fait part de la réunion de l'ANDPF qui a eu lieu récemment.

Les membres de la Commission étaient conviés à cette réunion, afin de répartir les différents dossiers d'homologation et d'éclairages.

En confirmation d'homologation, la répartition a été envisagé comme suit :

CDG	INSTALLATION	NNI	TYPE	LOCALITE	NIVEAU INSTALLATION	DATE CLASSEMENT	DATE ECHANCE	COMMENTAIRE
19	STADE MARCELIN BACHIER	190930101	Football grand jeu	JUGEALS NAZARETH	T7	01/07/2021	26/11/2022	suspendu
19	STADE GARENNE VERTE	190311201	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T6	01/07/2021	03/07/2024	serge-virginie
19	STADE DE LASCHAMPS	192850101	Football grand jeu	VIGEOIS	T5	01/07/2021	09/07/2024	patrick-daniel
19	STADE ROGER NAYRAC	190310501	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T6	01/07/2021	13/07/2024	serge-virginie
19	PLAINE DE JEUX DE TUJAC N° 4	190310904	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T5	01/07/2021	17/07/2024	patrick-daniel
19	PLAINE DE JEUX DE TUJAC N° 5	190310905	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T4	01/07/2021	25/07/2024	patrick-daniel
19	STADE MUNICIPAL	192860101	Football grand jeu	VIGNOLS	T5	01/07/2021	04/08/2024	serge-virginie
19	STADE MUNICIPAL	190240101	Football grand jeu	BEYSSAC	T5	01/07/2021	18/08/2024	serge-virginie
19	STADE MUNICIPAL	191240101	Football grand jeu	LA RIVIERE DE MANSAC	T5	01/07/2021	18/08/2024	serge-virginie
19	STADE LE COLOMBIER	190050101	Football grand jeu	ALLASSAC	T5	01/07/2021	27/08/2024	patrick-daniel
19	STADE LÉON FERRAL 2	191530102	Football grand jeu	OBIAT	T6	01/07/2021	17/09/2024	patrick-daniel
19	GYM NASE DU BOUQUET	190319901	Futsal	BRIVE LA GAILLARDE	Futsal 3	01/07/2021	10/04/2025	serge-virginie
19	GYM NASE ROLLINAT	190319902	Futsal	BRIVE LA GAILLARDE	Futsal 3	01/07/2021	10/04/2025	serge-virginie

Si Jean-François veut se joindre à nous, il est possible de te rajouter.

Le déroulement de la visite doit se faire comme suit :

-Prendre un rendez-vous avec la collectivité ou le club pour effectuer la visite par l'intermédiaire de Marie-Hélène. Il est conseillé de fournir une date et un horaire de préférence.

- Lors de la visite, bien regarder les distances ligne de touche et de buts, ces dernières doivent être éloignées de 2.50 ml minima de la main courante ou autre obstacle (buts amovibles ou bancs de touche par exemple). Il vaut mieux qu'un terrain soit plus petit de quelques centimètres que de tolérer une distance non valable. Ce point est très important car il engage la responsabilité de la collectivité.

En ce qui concerne les homologations de stades, les membres sont informés des pièces à fournir lors de la première demande. Une homologation est valable pour 10 ans.

En ce qui concerne les confirmations d'homologation de stades, il suffit de renoter les mêmes renseignements mis sur la fiche d'homologation et de joindre les pièces complémentaires en cas de modification. Les confirmations sont valables 10 ans.

En ce qui concerne les éclairages, la répartition est comme suit :

ECLAIRAGES 2024/2025

ADG	INSTALLATION	N°I	TYPE	LOCALITE	NIVEAU INSTALLATION	NIVEAU ECLAIRAGE	DATE CLASSMENT	DATE ECHIVANCE	COMMENTAIRE
19	STADE LYCÉE AGRICOLE	191480201	Football grand jeu	NEUVIC	T7	E7	13/01/2020	14/01/2020	n'existe pas
19	STADE LES COMBES 1	190730101	Football grand jeu	EGLETONS	T4	E6	23/02/2020	24/02/2020	n'existe pas
19	STADE LALEU	191620101	Football grand jeu	PERPEZAC LE NOIR	T5	E6	23/12/2021	23/12/2023	fait henri
19	STADE MUNICIPAL	192610101	Football grand jeu	SORNAC	T5	E6	01/09/2022	01/09/2024	henri
19	STADE MUNICIPAL 1	191360101	Football grand jeu	MEYMAC	T4	E6	08/09/2022	08/09/2024	henri
19	STADE MUNICIPAL 2	191360102	Football grand jeu	MEYMAC	T5	E6	08/09/2022	08/09/2024	henri
19	STADE ANDRÉ PESTOURIE 1	190310101	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T3	E4	24/10/2023	24/10/2024	serge-virginie
19	STADE DU PUY BLANC	191510101	Football grand jeu	NOAILLES	T4	E6	07/12/2022	07/12/2024	patrick-daniel
19	STADE DU STADIUM	190310201	Football grand jeu	BRIVE LA GAILLARDE	T2	E4	09/01/2024	09/01/2025	henri
19	STADE GEORGES AUGER 2	192290102	Football grand jeu	ST PANTALEON DE LARCHE	T5	E6	30/03/2023	30/03/2025	serge-virginie
19	STADE MUNICIPAL 1	191520101	Football grand jeu	NONARDS	T5	E6	20/04/2023	20/04/2025	patrick-daniel
19	STADE CALARY	191480101	Football grand jeu	NEUVIC	T5	E7	19/05/2023	19/05/2025	henri
19	STADE LE COLOMBIER	190050101	Football grand jeu	ALLASSAC	T5	E6	29/06/2023	29/06/2025	patrick-daniel

Si Jean-François veut se joindre à nous, il est possible de te rajouter.

Le déroulement de la visite doit se faire comme suit :

-Prendre un rendez-vous avec la collectivité ou le club pour effectuer le contrôle par l'intermédiaire de Marie-Hélène. Il est conseillé de fournir une date et un horaire de préférence.

Lors du contrôle, bien regarder si tous les projecteurs fonctionnent. Si, le jour du relevé, il y a un souci de lampes le contrôle se fait en l'état et si cela influe sur le résultat, une contre visite sera faite.

Il existe des imprimés type qui peuvent se remplir en ligne en apportant les renseignements demandés lors des visites sur site.

En ce qui concerne les homologations d'éclairage, les membres sont informés des pièces à fournir lors de la première demande. Pour qu'un éclairage de stade en E5 et jusqu'à E7, il faut que lors de la mise en service, l'éclairage moyen soit de 150 lux minimums avec un rapport d'éclairement de 0.4 et un rapport d'uniformité de 0.6. Une homologation est valable pour 2 ans pour un éclairage en iodure métallique et pour 4 pour les leds au niveau E5 à E7.

Pour les niveaux E4 à E1, les contrôles sont à faire tous les ans de préférence.

En ce qui concerne les confirmations d'éclairage. Pour un éclairage de stade en E5 et jusqu'à E7, il faut que le maintien de l'éclairage moyen soit de 150 lux avec une tolérance jusqu'à 120 lux pour les E5 et E6 minimum avec un rapport d'éclairement de 0.4 et un rapport d'uniformité de 0.6.

Une confirmation est valable pour 2 ans pour un éclairage en iodure métallique et pour 4 pour les leds au niveau E5 à E7. Pour les niveaux E4 à E1, les contrôles sont à faire tous les ans de préférence.

Il existe aussi les demandes d'avis préalables qui doivent être faites avant tous travaux afin que les collectivités aient un avis sur le dossier que les bureaux d'études ou autres leur ont préparés et ils s'avèrent que, quelquefois, des dossiers sont retoqués et les élus sont obligés de revoir leurs dossiers



Tous les documents concernant les installations sportives sont sur le site du District. Une fois sur le site, il faut taper documents et après l'onglet installations sportives.

Une réunion est envisagée un samedi après-midi au District afin de prendre en main l'outil STADIUM et FAFA. Elle pourrait se dérouler pendant la trêve afin que le maximum de membres puisse y prendre part.

*Le président de la Commission des
Terrains et Infrastructures*

H. CLAVIERE